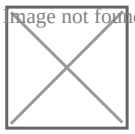

estimation de consommation d'électricité hebdomadaire...

Par **roadiane**, le **11/02/2011** à **15:59**

Bonjour !
Je voudrais savoir quelle est la consommation hebdomadaire estimée en électricité pour une famille de 2 personnes et 2 enfants ...sachant que l'abonnement est de 6kwh, pour un petit appartement de 30 m2, équipé de plaques électriques, de la télé, d'un lave-linge, et d'un cumulus de 150l. Le chauffage étant à part...

Si quelqu'un peut me renseigner sur cette question, ce serait vraiment sympa ! C'est assez urgent ! Merci d'avance !

Par **Domil**, le **11/02/2011** à **17:35**

ça dépend de tellement de facteurs, des habitudes, de la vie propre à chacun, il doit y avoir des moyennes, mais ce n'est en AUCUN cas représentatif et on ne peut se baser dessus (autrement que globalement pour définir la consommation totale de tous les ménages dans ce cas de figure)

Par **roadiane**, le **11/02/2011** à **18:06**

merci Domil pour ta réponse !

Par **Christophe MORHAN**, le **02/08/2011** à **22:41**

bonsoir à tous et à toutes

J'ai une question concernant une facture d'énergie.

je paye toutes mes factures par chèque, vieille habitude tenace.

j'ai reçu une proposition écrite de mise en place de prélèvement auto par courrier non suivi

d'effet.

lors de la réception de ma facture du 16/06/2011, j'ai remarqué qu'il était indiqué que le montant serait prélevé au 30/06.

j'ai contesté par télécopie le 22/06 et adressé mon chèque comme d'habitude.

vous imaginez la suite, le prélèvement est passé et le chèque a été encaissé.

j'ai adressé une réclamation et ne voyant rien venir j'ai fait opposition au prélèvement le prélèvement étant non autorisé.

j'ai reçu a posteriori un chèque de remboursement du fournisseur que je refuse d'encaisser et que j'ai rendu inutilisable après avoir informer le fournisseur que je renonçais à tous mes droits sur le chèque par écrit

je risque aujourd'hui la coupure d'énergie selon courrier reçu ce jour alors que ma facture est payée.

on veut en clair que j'encaisse leur chèque de 150,78 € puis que je leur adresse le même montant!!!

quid?

j'ai quelques chandelles de côté donc je ne suis pas trop pressé mais mon four et mes plaques de cuisson étant électriques et aimant la bonne cuisine, je désespère de devoir manger froid et..... de me laver à l'eau froide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés